

TEBOGARANT SPÉCIAL VOILETS

100% OKOUMÉ

Fabrication de menuiseries extérieures.

Volets, impostes, façades soumis à de fortes expositions en milieu extérieur.

Travaux d'usinage et de rainurage.



DESRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé fabriqué à partir de placages rigoureusement sélectionnés

Qualité des faces (selon EN 635-2) : II / II

Finition : 2 faces poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 717-1) : E0.5 (≤ 0,062 mg/m³) - Certification EPA selon TSCA Titre VI

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds

AVANTAGES

- **Durabilité et haute résistance** en extérieur et du contreplaqué TEBOGARANT SPÉCIAL VOILETS
- **Finition soignée** des faces, aspect homogène
- Sans teneur en résine contrairement à la lame à volet en résineux massif
- **Usinage facile** : découpe, rainurage, emboîtement, pose d'alaises, quincailleries...
- **Gain de productivité** par la limitation des chutes
- Taux d'humidité contrôlé du contreplaqué Okoumé
- Matériaux bois participant au **stockage du carbone** et contribuant à la limitation des gaz à effet de serre
- **Bois d'origine légale** attestée selon RDUE
- **Fabriqué en France** dans les usines du Groupe THEBAULT à Magné (79)



DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
25	(11)	2500 x 1220 / 1530	18
30	(13)		15
35	(15)	3100 x 1530	13
40	(17)		11

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

- Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : Sur r demande
- Ddécoupe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

- Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et au DTU en vigueur.
- Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.
- Finition et entretien indispensables, lasure ou peinture au choix. Appliquer la finition après séchage complet du panneau, la première couche devant être réalisée en atelier.
- Protection des chants obligatoire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeurs caractéristiques (MPA) pour calcul des structures selon les Eurocodes	selon NF EN 789 - 1058	Disponibles sur DOP https://www.groupe-thebault.com/download/192/tebopoly-okoume-exterieur/1247/thebault_dop01_tebopoly_ext_fr2020.pdf	
Densité caractéristique	Selon EN 789	430 kg/m ³	
Conductivité thermique	Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Selon EN 13986 Tableau N°9	Coupelle humide	Coupelle sèche
		70 μ	200 μ
Coefficient d'absorption acoustique	Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
		250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
		0,10	0,30
Tenue aux fixations (e = 15 mm)	Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N
	Vis	Effort moyen de traction	Parement : 1050 N Chant : 1200 N
Isolation aux bruits aériens	Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_A en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_A) + 14$	
Applications structurelles	selon EN 13986, EN 636-3	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1	

